

Dernière lettre de Marion Dufresne, du cap de Bonne-Espérance En décembre 1771

Un document des Archives Nationales. A.N. Mar B/4/317 n°25

C'est, il me semble, la dernière lettre que nous ayons de Marion qui, comme on le sait, sera assassiné par les naturels de Nouvelle-Zélande. Il confirme ici la teneur des instructions reçues, et justifie la poursuite de sa mission par la nécessité d'amortir les frais de l'armement.

La seule lettre autographe que nous connaissons.

Décembre 1771

Monseigneur de Boynes
Ministre de la Marine

Monseigneur,

J'ai appareillé de l'île Bourbon le 27 novembre 1771, commandant les flûtes du Roi *le Mascarin*, sous mes ordres *le Marquis de Castries* par M. Duclesmeur, pour la mission à laquelle j'étais destiné dès le mois de mars dernier. MM. le chevalier Desroches et Poivre, ainsi que moi en avons envoyé le projet à M. le Duc de Praslin.

J'ai eu aussi l'honneur, Monseigneur, de vous en informer par ma lettre du 27 [?]. Aussitôt que j'ai eu fait voile de Bourbon, la petite verette¹ s'est déclaré à Poutavery, ce qui m'avait déterminé sur le champ de relâcher au Fort-Dauphin, île de Madagascar, où cet insulaire est mort d'une maladie compliquée. J'en joins ici, Monseigneur, les procès-verbaux. Après la perte que j'en avais faite, il ne me restait, je pense, d'autre parti que celui de me rendre au Cap y rejoindre ma frégate [et] achever de me pourvoir des vivres nécessaires, ayant jugé que les dépenses faites sur les deux bâtiments ne pouvaient se couvrir que par la réussite d'un voyage heureux.

J'y joins aussi, Monseigneur, le précis de mon projet avec quelques réflexions, et, tout pénible et hasardeux qu'est le voyage, il ne fait qu'animer mon zèle et mon courage. La première cause étant détruite relativement à l'île de Tayty, il se pourrait que je n'y fusse pas en droiture.

En partant du Cap, autant que les vents me le permettront, je dirigerai ma route en conséquence des instructions de la Cour, dont copie m'a été remise par M. Poivre, et tacherai de reconnaître, si elles existent comme je le présume, les terres australes, en courant à l'est sur le parallèle du 45 au 50 degrés de latitude [2] ne rencontrant aucunes terres, je dirigerai ma route sur la Nouvelle Zelande d'où je chercherai à reconnaître les terres du St Esprit, dites la Carpentarie, à l'est de la Nouvelle Hollande, et reconnues par Quiros. Elles promettaient de grands avantages pour le commerce, un peuple doux.

Si dans les diverses escales que je me propose de parcourir, j'y ai quelque succès heureux, j'expédierai, Monseigneur, un de mes bâtiments pour vous en faire part ; et ne négligerai rien de ce qui aura rapport aux mœurs des Naturels et des diverses productions. J'en tiendrai le journal le plus exact, suivant mes faibles lumières.

Je pars pourvu de vivres pour dix huit mois, je suis un peu inquiet sur leur qualité de laquelle je n'ai cependant rien négligé. Mon équipage est passable, mes officiers très capables de seconder mes vues et animés de la même ardeur. Puisse le succès le plus heureux répondre à mon espoir.

Je ne me dissimule pas les dangers que j'aurai à vaincre, mais j'en serai trop récompensé si je puis mériter les grâces du Roi, et, sous votre ministère, remplir une mission qui vous soit agréable et dont je prends la liberté de vous offrir d'avance l'hommage.

¹ « En lui trouvant de la ressemblance avec la variole, on a fait les noms de vérole, variole, vérolin, verrette, variolin, picotte, rougeole, picotin » (Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences ... de l'Aube, 1824, Num. Google)

² Aucune ponctuation, ni majuscule, sans doute un point à insérer.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Marion Dufresne

Au cap de Bon Espérance

Le [*un blanc*] décembre 1771

* * *